



BULLETIN COMMUNAL  
2025-2026

BRINCKHEIM





Brinckheimoises, Brinckheimois, Chers administrés,

L'année 2025 fût dense en péripéties nationales que nous observons tous avec, disons-le, une certaine consternation. Les crises successives et l'instabilité chronique peuvent parfois être anxiogènes et sources d'inquiétudes objectives.

Pourtant, loin de ce brouha, la vie locale de notre beau village et le rythme des saisons poursuivent leur cours en silence, sûrs de leur force tranquille. Et voici que l'hiver vient avec son mois de décembre qui nous promet une pause, un moment de respiration, une parenthèse enchantée avec les fêtes de fin d'année et de Noël. C'est heureux. Le village s'est donc paré de ses beaux habits de lumière pour que l'esprit de Noël emplisse le quotidien de tous les Brinckheimois. C'est dans cet esprit d'une féerie traditionnelle chaque année renouvelée et réaffirmée que nous avons une fois de plus installé les décorations de Noël.

Ainsi, à l'approche de la belle période des fêtes, je formule le vœu que Noël et la Saint-Sylvestre vous permettent de vivre de chaleureux moments de vie dans le bonheur de vous retrouver en famille et entre amis. Du fond du cœur, et par avance, je vous souhaite un très joyeux Noël auprès de ceux que vous aimez et qui vous aiment. La période des fêtes de fin d'année est attendue par toutes et tous, des plus jeunes aux aînés. Synonyme de magie, de féerie, de partage et de bons moments autour de la table, elle est aussi l'occasion de multiplier les rencontres et de faire briller les yeux de ceux qu'on aime.

Cette année encore, la commune, les habitants de Brinckheim se sont mobilisés pour offrir à chacun des moments chaleureux et conviviaux comme en témoignent les fenêtres de l'avent et les décorations diverses dans tout le village.

Au-delà des festivités, les projets communaux se poursuivent. Vous pourrez découvrir dans notre bulletin communal un résumé de toutes les actions et travaux menés par l'équipe municipale.

## Une politique générale axée sur le quotidien et l'avenir

Cette année a été placée sous le signe de la gestion rigoureuse de nos finances et de l'amélioration constante de notre cadre de vie. Notre politique générale a maintenu le cap sur deux priorités : l'entretien du patrimoine communal et la préparation de l'avenir de Brinckheim.

Plusieurs travaux importants d'entretien général et de voirie ont été menés à bien. Nous avons investi pour garantir la sécurité et le confort de tous :

- Rénovation de tronçons de voirie et reprise de nids-de-poule pour améliorer la circulation.
- Mise à niveau de l'éclairage public pour plus de sécurité et d'économies d'énergie.
- Entretien de nos espaces verts et des infrastructures scolaires.
- De nombreux petits travaux quotidiens ont été réalisés grâce à l'efficacité de Didier notre employé communal et, j'en profite pour le souligner, avec l'aide précieuse de quelques citoyens bénévoles qui n'hésitent pas à s'associer aux divers chantiers. Un grand merci à eux.



## Un cœur communal riche de son engagement

La vitalité de Brinckheim repose avant tout sur l'énergie et la générosité de ses habitants et de son tissu associatif. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et ceux qui donnent de leur temps sans compter :

- Aux Sapeurs-Pompiers Volontaires et à l'Amicale des Pompiers : votre engagement est une garantie essentielle de notre sécurité. Merci pour votre dévouement constant.
- Aux membres des associations dynamiques de Brinckheim : la Chorale Sainte Cécile, le Conseil de Fabrique, l'Equipe Pastorale qui anime notre Communauté des Paroisses des Sources du Mühlgraben aux Rives du Rhin, les Donneurs de Sang, les Boulistes, les Brinckner'hecka, l'association Pistons et Vieilles Dentelles. Vous enrichissez notre commune d'événements, de rencontres et de moments de partage inoubliables.
- A nos Agriculteurs, piliers de notre territoire et garants de nos paysages. Merci pour votre collaboration.

Nous pensons particulièrement à notre Chorale, une institution à Brinckheim, qui a traversé une épreuve douloureuse en cette fin d'année. Nous saluons la mémoire de Monsieur Albert Thoma, leur directeur, qui nous a quittés. Il a marqué la vie musicale de notre paroisse de son empreinte, et nous adressons à sa famille ainsi qu'à tous les choristes nos plus sincères condoléances et notre soutien indéfectible.



## Regards vers 2026

Ce bulletin est le dernier de notre mandat municipal. Ces six années sont passées extrêmement vite et vos élus ont été bien occupés par les nombreux dossiers importants pour le développement de notre beau village de Brinckheim.

La prochaine élection municipale aura lieu les dimanches 15 et 22 mars.

L'année à venir sera l'occasion de consolider les bases posées. Je vous invite tous à continuer à participer activement à la vie de Brinckheim, car c'est ensemble que nous faisons progresser notre village.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le **mercredi 07 janvier 2025 à 19h00** à la Salle Communale pour la traditionnelle cérémonie au cours de laquelle nous échangerons les vœux pour la Nouvelle Année.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite, chers Brinckheimoises et Brinckheimois, ainsi qu'à vos proches, une très belle fin d'année et une Année 2026 remplie de santé, de joie et de réussite. Prenez soin de vous, soyez prudents !

Scheeni Wihnächta ùn à Glickliches Nejes Johr

Avec toute ma considération,  
Votre Maire.  
Philippe Ginder



# LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



## LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 18 FEVRIER 2025

#### Demande de subvention rurale

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de la Région Grand Est dans le cadre de la subvention coup de pouce rural pour les travaux de réfection de la toiture de la mairie d'un montant de 9010 € HT. Le Conseil Municipal après délibération, charge Monsieur le Maire de demander cette subvention.

#### Renouvellement de la convention territoriale globale

Une première Convention Territoriale Globale (CTG), portée par Saint-Louis Agglomération (SLA) et contractualisée pour la période de 2021 à 2024, a permis de renforcer le projet de territoire dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Enfance Jeunesse et de la Parentalité. Le bilan de la première convention, jugé très positif, a permis d'initier de nouvelles dynamiques, telles que la mise en ligne de ressources numériques et de premières actions dynamisantes.

Afin de poursuivre la démarche, il convient de signer une nouvelle convention entre la CAF du Haut-Rhin et SLA ainsi qu'avec ses communes membres. Après avoir délibéré, Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

#### Participation à l'appel d'offre pour la protection sociale complémentaire

Un accord collectif national propose de revoir les minimums de garanties couvertes et de réévaluer la participation minimale de l'employeur à hauteur de 50 %, dans le cas d'un contrat collectif à adhésion obligatoire. Sur la base de cet accord, le Centre de Gestion (CDG 68) lancera au printemps 2025 un marché public ; la collectivité conservera entièrement la liberté d'adhérer ou pas à la convention. Le Conseil Municipal mandate le CDG 68 afin de mener pour son compte, une négociation en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord collectif local.

#### Achat de matériels pour le plan communal de sauvegarde

Suite à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, Monsieur le Maire propose d'effectuer des achats pour être équipé en cas de risques majeurs. Il présente le détail des achats : 25 lits pliants, 30 couvertures, 50 couvertures de survie, 2 armoires pour ranger le matériel, 1 groupe électrogène. Le Conseil Municipal donne son accord et charge Monsieur GOEPFERT d'effectuer les achats.

#### Achat d'écrans de protection

Le grand écran de la commune étant défectueux Monsieur le Maire propose d'en acheter un nouveau. De même il propose d'acheter un écran qui sera fixé sur la scène de la salle communale. Le Conseil Municipal en prend note.

#### Urbanisme

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

#### Orientations budgétaires



La commission budget se réunira le mardi 25 mars à 19h00 pour préparer le budget. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette année il n'y aura pas de grosse dépense. La commune effectuera les entretiens classiques.

#### Point sur le site d'apports volontaires

Le non-respect des horaires pour le dépôt des déchets au point d'apport volontaire persiste. Le Conseil Municipal recherche des solutions ; Monsieur le Maire propose de se rapprocher de SLA.

#### Divers

Monsieur Jean-Claude SPINNHIRNY propose de limiter la vitesse à 30km/h rue du 19 Novembre devant l'école. Le Conseil Municipal y réfléchira avec l'aménagement de la traversée du village par la piste cyclable.

Il informe aussi le Conseil que les utilisateurs de petits avions thermiques (aéromodélisme) ont recommencé leurs bruits intempestifs. Le Maire de Bartenheim est en pour-parler avec le président de l'association.

# LES DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Stéphane VOGT attire l'attention sur le positionnement du passage piéton à l'angle de la rue des Abeilles et la rue du Rhin. Le marquage dans l'angle ne permet pas une bonne visibilité aux automobilistes.

Madame Annick LETIENNE présente le flyer de l'association Brinck'ner Hecka pour la matinée participative.

Madame Angélique SUTTER donne deux dates : le vendredi 13 juin aura lieu l'assemblée générale de la société d'histoire de Bartenheim, le vendredi 20 juin aura lieu la fête de la musique.

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal pour l'organisation du repas des aînés et des vœux et précise que l'Elsassputz aura lieu le 5 avril 2025.

## SEANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2025

### Approbation du compte administratif 2024

Monsieur Yves MEYER, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire expose le Compte Administratif de la commune.

L'exercice 2024 se solde par :

- un excédent de fonctionnement de : 281 981.98€
  - un déficit d'investissement de : 56 558,03 €
- Puis il développe les différents chapitres de ce document comptable.

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe comme suit les résultats :

	EXCEDENT	DEFICIT
Section fonctionnement	281 981,98 €	
Section investissement		56 558,03€
Excédent global	225 423,95 €	

Le Conseil Municipal approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen, et déclare toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et les crédits annulés.

### Approbation du compte de gestion 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, après s'être fait présenter le Budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, et après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2024, statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2024, déclare que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur P. GINDER, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

2024, constatant que le compte administratif présente :

- un excédent de fonctionnement de 281 981,98 €
- et un déficit d'investissement de 56 558,03 €

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Article 002 (excédent de fonctionnement reporté) : 225 423,95 €

Article 1068 (affectation en réserve) : 56 558,03€

Article 001 (déficit d'investissement reporté) : 56 558,03€

### Taux d'imposition 2025

Le Conseil Municipal de BRINCKHEIM, délibérant sur les taux d'imposition des trois taxes locales, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour l'année 2025.

	Taux	Produits
Foncier bâti	25.98 %	108 570 €
Foncier non bâti	70.12 %	12 832 €
Taxe habitation	18.57 %	3 101

### Budget primitif

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif (budget M57) pour 2025, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à : 573 117,31 € pour la section de fonctionnement et 191 749,52 € pour la section d'investissement.

### Participation permis poids-lourd



Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il manque des conducteurs poids-lourd au sein du corps de sapeurs-pompiers de Brinckheim. Pour motiver les pompiers volontaires à passer ce permis, il propose que la commune prenne en charge 1/3 du montant du permis, l'amicale des sapeurs-pompiers prendrait aussi 1/3 à leur charge, cela permettrait au sapeur-pompier de ne payer qu'1/3. Il propose ainsi de signer une convention tripartite avec le sapeur-pompier HORN Josué, celui-ci s'engageant obligatoirement pour 5 ans au sein des pompiers de Brinckheim. De plus il propose de demander l'aide au SIS pour le financement du permis poids-lourd.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après délibération donne son accord pour la participation et la demande d'aide au financement et charge Monsieur le Maire de signer la convention.

## Création d'un emploi permanent de secrétaire générale de Mairie

Considérant qu'il convient de procéder à la création de l'emploi permanent de secrétaire générale de Mairie relevant du grade d'attaché territorial, il est décidé qu'à compter du 01 avril 2025, un emploi permanent de secrétaire générale de Mairie est créé. L'autorité territoriale est chargée de procéder à l'actualisation de l'état du personnel.

## Protection sociale complémentaire : approbation de l'accord collectif local de prévoyance

Lors de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2025, mandat a été donné au CDG 68 afin de mener pour le compte de notre collectivité territoriale, une négociation, en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord collectif local relatif à la protection sociale complémentaire prévoyance. La négociation a permis d'aboutir à un accord, dont l'application est subordonnée à l'approbation par le Conseil Municipal. Ce dernier décide d'approuver cet accord collectif et décide de se joindre à la procédure de marché public proposée par le CDG 68, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## Mise en place d'une amende pour dépôts sauvages

La commune subit de nombreux dépôts sauvages et il est difficile d'identifier les responsables de ces actes. La gestion de ces dépôts sauvages nécessite régulièrement la mobilisation de l'agent communal et représente une dépense dans le budget, notamment pour l'évacuation de ces déchets dans les centres de tri spécialisés. Dès que le détenteur initial de ces déchets est identifié, le Maire l'avise des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions qu'il encourt, et peut lui ordonner le paiement d'une amende, recouvrée au bénéfice de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à 1 500 € le montant unique d'amende à l'encontre du détenteur de ces déchets pour tout dépôt sauvage, et autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## Installation de nouvelles fenêtres à la salle communale

Monsieur le Maire propose d'installer de nouvelles fenêtres à la salle communale de Brinckheim, les anciennes sont encore en bois et en simple vitrage. Il présente le devis de la société FRICKER fermetures d'un montant de 1456 € HT. Il propose de demander la participation du

fonds de concours à SLA pour ces travaux. Le Conseil Municipal décide d'effectuer les travaux et charge Monsieur le Maire de demander le fonds de concours.

## Urbanisme



Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

## SEANCE DU 22 AVRIL 2025

### Emploi saisonnier

Comme tous les ans, Monsieur le Maire propose de recruter des jeunes du village, âgés de 16 ans révolus pour des petits travaux. Il est proposé d'autoriser le recrutement d'emplois saisonniers durant la période courant du 24 avril au 30 septembre à hauteur de 20 heures par semaine, par l'intermédiaire du Centre de Gestion du Haut-Rhin. Le Conseil Municipal accepte la proposition, et autorise Monsieur le Maire à recruter par l'intermédiaire du CGHR.

### Suppression de poste

Compte tenu de la création du poste de secrétaire générale de Mairie au grade d'attaché, il convient de procéder à la suppression de l'emploi permanent de secrétaire générale de Mairie relevant du grade de rédacteur.

## Mise en place d'un comité de pilotage pour le périscolaire

Le périscolaire est aujourd'hui arrivé à son maximum de capacité d'accueil. Après deux réunions avec les représentants des communes de Brinckheim, Kappelen et Stetten pour confirmer le souhait de travailler ensemble pour l'accueil périscolaire des enfants de nos trois villages, la commune de Kappelen propose de construire un nouveau bâtiment. Un comité de pilotage composé de représentants des trois villages est mis en place pour mener à bien ce projet. Messieurs Yves MEYER, Jean BELCASTRO et Madame Annick

# LES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LETIENNE s'engagent à participer au comité de pilotage.

## Adoption d'une motion pour l'Hôpital de Saint-Louis

Depuis son intégration au Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace (GHRMSA), le 1er janvier 2023, l'hôpital public de Saint-Louis ne répond plus aux besoins sanitaires du territoire. Plusieurs services ont été fermés ou considérablement réduits ; les urgences fonctionnent dans des conditions très restreintes et préoccupantes. Cette dégradation de l'offre de soins impacte directement les 85 000 habitants de l'agglomération. L'actuel statut d'hôpital de proximité prive le site de Saint-Louis d'un bloc opératoire, et empêche également l'intervention de médecins spécialistes libéraux dans l'établissement, accentuant ainsi les difficultés d'accès aux soins spécialisés.

Le Conseil communautaire de SLA formule les demandes suivantes : l'abandon du statut d'hôpital de proximité, le lancement d'une étude sérieuse pour la réouverture d'un plateau technique, la réouverture immédiate de l'unité de chimiothérapie, et l'augmentation significative du nombre de lits en médecine polyvalente et aux urgences.

## Urbanisme

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

## Divers

Monsieur Henri GOEPFERT informe l'assemblée qu'il a été posé du macadam sur le haut de la rue du Jura.

Monsieur le Maire informe que les pavés devant la fontaine se sont affaissés et que des travaux vont être effectués.

De plus il remercie l'équipe qui a décoré le village pour les fêtes de Pâques.

## SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2025

### Achat de la parcelle 129 section 3

Un transformateur électrique EDF est installé sur une parcelle privée. Monsieur le Maire s'est adressé à EDF pour que le terrain devienne propriété d'EDF, qui a répondu que la commune doit l'acquérir. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter cette parcelle à l'euro symbolique. Le Conseil Municipal accepte la proposition, et autorise Monsieur le maire à signer l'acte d'achat.

## Convention pour l'entretien de la piste cyclable



Suite à la réalisation de la piste cyclable par SLA, la commune de Brinckheim signe une convention pour son entretien. Le Conseil Municipal après délibération, autorise le Maire à la signer.

## Taux de redevance Orange pour occupation du domaine public

Considérant que les opérateurs de communications électroniques bénéficient d'un droit de passage sur le domaine public routier et dans les réseaux publics, et considérant que cette occupation donne lieu au versement de redevances, il est proposé au Conseil Municipal de fixer le tarif de ces redevances. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer le tarif plafond, à savoir pour l'année une redevance de 681.81€.

## Participation pour l'utilisation de la salle communale pour des activités diverses

Des associations ou des particuliers souhaitent louer la salle communale pour donner des cours de yoga, de zumba...

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut définir un forfait de location de la salle communale par séance de location. Le Conseil Municipal après délibération à l'unanimité valide les montants de la location de la salle communale et charge Monsieur le Maire de signer les contrats de location.

## Demande de subvention

Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux de rénovation de la plateforme amortissante pour l'aire de jeux dans la cour de l'école et le scellement de différents tampons de voirie. Le montant de ces travaux s'élève à 10 150 € HT. Il propose de déposer une demande de subvention à la CEA au nom du Fonds de Solidarité Territoriale Alsacien. Le Conseil Municipal, après délibération, autorise le Maire à déposer auprès de la CEA une demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité Territoriale Alsacien et le charge de signer tout document.

# LES DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Convention pour les pré-études du futur périscolaire



Monsieur le Maire donne lecture d'une convention tripartite qui a été rédigée en accord avec la commune de Kappelen et de Stetten pour les pré-études du futur périscolaire Arc-En-Ciel. Après délibération, le Conseil Municipal donne son accord et charge Monsieur le Maire de signer la convention tripartite

### Urbanisme

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

### Divers

Monsieur le Maire informe que les dates des élections municipales sont les 15 et 22 mars 2026. Il rappelle que les noms ne pourront plus être rayés et que la liste doit respecter la parité.

Une adresse postale a été créée pour le dépôt des pompiers et le dépôt communal, il s'agit du 20 a et du 20 b rue du 19 Novembre. L'adresse du dépôt de pompiers va permettre l'installation d'une ligne fibre + box.

Les maires de SLA sont interpellés par les habitants pour savoir s'ils agissent contre les installations illicites des gens du voyage. Monsieur le Maire explique que les maires et SLA sont soudés dans leurs revendications, mais tant que SLA n'aura pas le nombre défini d'aires d'accueil, selon la Préfecture il est difficile de les expulser.

Monsieur Pierre-Yves SCHWARTZ constate que les chemins le long des ruisseaux ne sont pas entretenus et demande si la commune peut s'en occuper et s'il peut apporter son aide. Monsieur le Maire explique que l'entretien est du ressort de l'association foncière dans le respect de la réglementation.

Monsieur Stéphane VOGT est interpellé par des habitants au sujet des vitesses excessives des voitures dans le village.

## SCEANCE DU 28 OCTOBRE 2025

### Approbation des nouveaux statuts de Territoire d'Energie d'Alsace

De nombreuses évolutions législatives et réglementaires sont intervenues depuis la dernière révision des statuts de Territoire d'Energie d'Alsace (TEA). La volonté de TEA est de

renforcer son action au profit de ses membres, notamment dans le domaine de la transition énergétique. Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les nouveaux statuts révisés de TEA. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### Instauration d'une redevance pour l'occupation du domaine public

Monsieur le Maire tient à informer les membres du Conseil que des articles et décrets fixent le régime des redevances dues aux communes, pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport/de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique. Il propose au Conseil de décider d'instaurer ladite redevance et d'en fixer le mode de calcul. Le Conseil Municipal, adopte la proposition qui lui est faite afin de procéder à l'établissement du titre de recettes pour les chantiers éligibles.

### Rapport d'activité 2024 de Territoire d'Energie d'Alsace

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'activité 2024 de T.E.A. ; le Conseil Municipal en prend acte.

### Adhésion à la convention de participation de prévoyance

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance, qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Il décide également d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents ayant souscrit au contrat référencé et de fixer le montant de la participation financière. Il autorise le Maire à signer tous les actes relatifs à l'adhésion à la convention de participation risque Prévoyance proposée par le CDG 68.

### Présentation de l'avant-projet de Secteur AUa1

Monsieur le Maire présente l'avant-projet de construction pour le secteur AUa1 au bout de la rue du Rhin. Le propriétaire a présenté un projet de 16 parcelles conforme au règlement. Le Conseil municipal en prend acte

### Urbanisme

Monsieur le Maire présente les dossiers d'urbanismes déposés depuis le dernier Conseil Municipal.

### Divers

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochaines manifestations : la matinée de travail le samedi 29 novembre, le repas des aînés le 30 novembre, les vœux du Maire le mercredi 7 janvier 2026 et le Stammtisch le samedi 7 février.

# LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Jean-Claude SPINNHIRNY s'interroge sur l'harmonisation des collectes de déchets dans les 40 communes de SLA. Chaque particulier à droit à 52 passages. Certains villages ont une collecte de déchets verts devant leur porte leur économisant des passages à la déchèterie. Monsieur le Maire informe l'assemblée que ce point a déjà été soulevé en réunion de bureau et de commission déchets de SLA, le but étant d'harmoniser l'ensemble des 40 communes.

Madame Angélique SUTTER informe que la prochaine collecte de sang de Brinckheim est annulée par manque de personnel de l'EFS. Elle rappelle que les fenêtres de l'Avent auront bien lieu cette année.

## SEANCE DU 2 DECEMBRE 2025

### Participation poids-lourd

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il manque des conducteurs poids-lourd au sein du corps de sapeurs-pompiers de Brinckheim. Il propose ainsi de signer une convention tripartite avec le sapeur-pompier Thibaut BERREUR, celui-ci s'engageant obligatoirement pour 5 ans au sein des pompiers de Brinckheim. De plus il propose de demander l'aide au SIS pour le financement du permis poids-lourd. Le Conseil Municipal donne son accord pour la participation et la demande d'aide au financement.

### Convention de mise à disposition avec le SIVOSC

La secrétaire du SIVOSC a donné sa démission au 31 décembre 2025. Madame Anne BEZARD va reprendre le secrétariat à hauteur de 2h par semaine ; une convention va être signée avec la commune de Brinckheim. Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de signer la convention.

### Décisions modificatives

Monsieur le Maire propose de prendre des décisions modificatives pour équilibrer le budget communal de fonctionnement. Le Conseil Municipal accepte les décisions modificatives proposées.

### Autorisation de paiement des investissements

Monsieur le Maire rappelle les dispositions du Code Général des collectivités Territoriales relatives à la mise en recouvrement des recettes et à l'engagement des dépenses de la section de Fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. En outre, jusqu'à l'adoption du budget, la commune peut engager les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Le Conseil Municipal autorise l'engagement de dépenses sur la base présentée ci-dessus.

### Convention de partenariat relative à la collecte et la valorisation des certificats d'économies d'énergies (CEE)

Le Conseil Municipal, considérant la volonté de la commune de s'engager dans une politique globale de maîtrise de la demande en énergie dans ses bâtiments et installations techniques, approuve la convention entre SLA et la commune pour la collecte et la valorisation des CEE issus d'opérations réalisées sur son patrimoine.

### Rapport eau assainissement et déchet de SLA



Monsieur le Maire présente les rapports eau, assainissement et déchet de SLA. Le Conseil Municipal en prend acte.

### Divers

Monsieur le Maire remercie toute l'équipe du Conseil Municipal pour leur investissement lors de la préparation du repas des aînés ainsi que pour le service et le rangement. Il rappelle que les vœux auront lieu le 7 janvier 2026 à 19h00.

Monsieur Yves MEYER donne un compte-rendu de la réunion de la commission pour les pistes cyclables de SLA. Cette réunion a permis de faire le bilan des 6 années de mandat. En 2026, seuls deux projets sont programmés, la piste cyclable entre Brinckheim et Kappelen et le passage de la piste cyclable Saint-Louis à Blotzheim (tunnel aéroport). Puis il donne un compte-rendu de la commission infrastructure : 2 gros projets ont été menés, la déchetterie de Hésingue-Blotzheim ainsi que la réhabilitation du bâtiment de Hagenthal-le-Bas. Il informe que mercredi 3 décembre 2025 aura lieu la réunion avec les communes de Kappelen et de Stetten concernant le projet de futur périscolaire. Madame Angélique SUTTER rappelle au Conseil Municipal que les fenêtres de l'Avent ont commencé et que certaines maisons ouvrent leur porte pour un apéritif.

# LES TRAVAUX SUR LE BAN DE BRINCKHEIM

Réparation d'affaissement des pavés autour de la fontaine



Enrochement du Mühlgraben



Mise en place d'un miroir rue du Mühlgraben



Réfection de la chaussée rue du Jura



Mise en place de fenêtres opaques pour la cuisine de la salle communale



Réfection de la cour de l'école maternelle



Changement des faïtières de la mairie



## BIENVENUE A BRINCKHEIM

Madame BARIAT Cindy, Monsieur PINQUIE Sébastien et leur fille Théa  
Madame BIANCO Sophie et son fils Matéo  
Madame MUNSCH Anne et Monsieur VANNUCCI Giorgio  
Monsieur SCHWARTZENTRUBER Matéo  
Madame ALCAIDE Laura, Monsieur BRAULT Baptiste-Come et leur fille Ava



## ETAT CIVIL

### ILS SONT NES CETTE ANNEE



Bisselbach Albane née le 16 juillet



Kittel Léon  
né le 1 mars



Lehr Franco-Melendez  
Isadora née le 13 avril

### ILS SE SONT UNIS



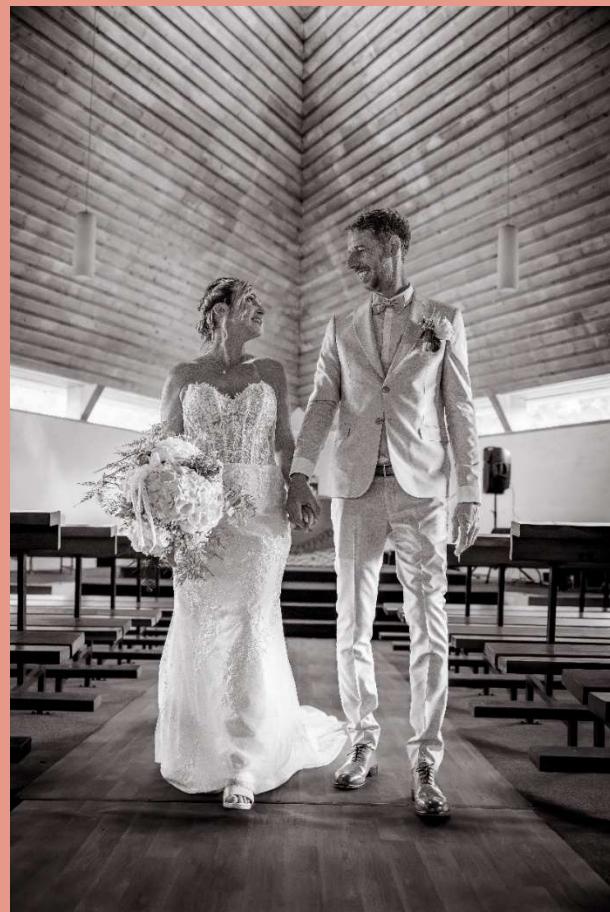
Eric Bisselbach et Célia  
Fleurigeon se sont  
pacés le 8 Juillet

# ETAT CIVIL

## ILS SE SONT UNIS



Dietschin Margot et Bohrer Sébastien  
se sont pacsés le 03 juin



Spérando Emilie et Denie  
Nicolas se sont mariés le  
24 juillet



Franco-Melendez Tifanny et  
Valentin Lehr se sont mariés  
le 09 aout

## ELLES NOUS ONT QUITTES



Eliane Jouin  
Marie-Josée Lauber

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES

70 ANS

Ginette Ginder, le 14 Juillet



75 ANS

Danielle Ginder,  
le 30 Juin



75 ANS

Erwin Schweitzer,  
le 11 Mai



75 ANS

Gilbert Ginder,  
le 1er Décembre



75 ANS

Henri Goepfert, le 10 Septembre

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES

**75 ANS**

*Joseph Lauber,  
le 2 Juillet*



**75 ANS**

*Morand Niglis,  
le 6 Mars*



**80 ANS**

*Franz Portmann,  
le 23 Novembre*



**80 ANS**



**80 ANS**

*Michel Tissot,  
le 9 Mai*



*Dimitri Moktaropoulos,  
le 14 Septembre*

# RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2025

## LES VŒUX DU MAIRE



## CONFERENCE DE YVES BISCH SUR L'ECOLE AU 19ème SIECLE



## ELSASSPUTZ



## FETE DE LA MUSIQUE



## CALENDRIER DES FENETRES DE L'AVENT



## REALISATION DE DEUX HAIES SECHES



## RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES



# RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2025

## LES FLEURS DE BRINCKHEIM



## BŒUF A LA BROCHE



## PLANTATION PARTICIPATIVE D'UNE HAIE



# RETRORSPECTIVE DE L'ANNEE 2025

## HALLOWEEN



## REPAS DES AINES



# RETROSPECTIVE DE L'ANNEE 2025



## SAINT-NICOLAS A L'ECOLE



# Année scolaire 2025 - 2026

Cette année, nous accueillons à l'école maternelle de Brinckheim :

- **15 moyens (nés en 2021)**
- **10 petits (nés en 2022)**

Soit au total 25 élèves

## Répartition par village

Brinckheim	5
Kappelen	11
Stetten	5
Autres	4

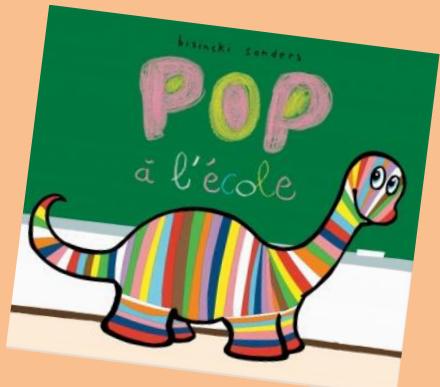
## LA RENTREE

Depuis la rentrée, les enfants ont travaillé autour du livre : POP à l'école.

Comme tous les dinosaures, Pop va à l'école.

Et qu'est-ce qu'il fait à l'école ?

Il apprend à compter jusqu'à 10, en commençant par 1 cadeau pour la maîtresse, puis il dessine 2 coeurs, il sait aussi écrire les 3 lettres de son nom.....



A partir de cette histoire, les petits et les moyens ont découvert le lexique de l'école et des couleurs. Les moyens ont appris à écrire les mots avec des lettres mobiles.



En arts plastiques, les petits et les moyens ont confectionné avec soin des étiquettes porte-manteau. Les petits ont peint le dinosaure de la couleur de leur groupe de travail et ont collé des gommettes de différentes couleurs.

# ECOLE MATERNELLE DE BRINCKHEIM



Les moyens ont collé des petits morceaux de papier de différentes couleurs pour réaliser un dinosaure multicolore.

Voici le résultat :



Pour décorer le couloir, les petits ont confectionné des POPS tout blanc... tout jaune... tout orange...tout rouge.... Ce sera l'occasion de créer un affichage des couleurs dans la classe.



# ECOLE MATERNELLE DE BRINCKHEIM

Les moyens ont confectionné un Pop multicolore pour décorer le couloir. Ce fut l'occasion de revoir en graphisme les traits verticaux et horizontaux.



Les élèves apprécient particulièrement de jouer en récréation aux vélos, aux trottinettes, à la structure et à la dinette. Un grand merci à la commune pour avoir rénové les dalles de réception sous la structure et pour l'achat de nouvelles tables sous le préau.



# ECOLE MATERNELLE DE BRINCKHEIM

Début octobre, les enfants ont observé les changements qui ont lieu en automne : les feuilles changent de couleur et tombent, le vent souffle, des fruits mûrissent ...



Fin octobre, lors de la semaine du goût, les enfants ont découvert le plaisir de cuisiner par eux-mêmes différentes recettes. Nous avons également insisté sur l'importance des fruits et des légumes.

- Le lundi matin, les enfants ont confectionné des gâteaux aux pommes.
- Le lundi après-midi, les moyens ont préparé une soupe aux légumes.
- Le jeudi, les petits et les moyens ont réalisé des cookies aux pépites de chocolat.
- Pour finir, le vendredi, les enfants ont confectionné une assiette de fruits.



# ECOLE MATERNELLE DE BRINCKHEIM



Un grand merci aux parents qui sont venus nous aider pendant la semaine du goût.

Jeudi 16 octobre, les 5 classes du RPI ont participé à la grande lessive et nous avons exposé nos œuvres sur le thème : « **Nuit et jour, réfléchir les lumières** »



Le lundi 10 novembre, dans le cadre de la Saint Martin, les petits et les moyens ont défilé dans les rues de Stetten. Ils ont confectionné avec soin une lanterne dinosaure « POP ».

Pour clore cette soirée, un goûter a été offert par le SIVOSC. Un grand merci.



## QUELQUES DATES IMPORTANTES :

Le Saint Nicolas est passé le vendredi 5 décembre 2025 à l'école maternelle de Brinckheim.  
 La fête des écoles se déroulera à la salle polyvalente de Kappelen le vendredi 26 juin 2026 en soirée.

### CALENDRIER SCOLAIRE : Année scolaire 2025-2026

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants		Vendredi 29 août 2025	
Rentrée scolaire des élèves		Reprise des cours : lundi 1 <sup>er</sup> septembre 2025	
Vacances de la Toussaint		Fin des cours : samedi 18 octobre 2025 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2025	
Vacances de Noël		Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2026	
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 7 février 2026 Reprise des cours : lundi 23 février 2026	Fin des cours : samedi 14 février 2026 Reprise des cours : lundi 2 mars 2026	Fin des cours : samedi 21 février 2026 Reprise des cours : lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 4 avril 2026 Reprise des cours : lundi 20 avril 2026	Fin des cours : samedi 11 avril 2026 Reprise des cours : lundi 27 avril 2026	Fin des cours : samedi 18 avril 2026 Reprise des cours : lundi 4 mai 2026
Vacances d'été		Fin des cours : samedi 4 juillet 2026	
<b>Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.</b> Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours. Les classes vaqueront le vendredi 15 mai 2026 et le samedi 16 mai 2026.			

# Périscolaire Arc-en-ciel

Nous avons commencé l'année 2025-2026 sur de bonnes perspectives avec l'accueil de Céline notre nouvelle animatrice. Manon que nous connaissons déjà a également rejoint notre équipe.

Une grande nouveauté pour ce début d'année scolaire, nous mettons en place un partenariat avec le périscolaire d'Helfrantzkirch « Les tournesols ».



Les tournesols seront ouverts cette année la deuxième semaine des petites vacances scolaires et nous toujours la première. Les familles qui le souhaitent peuvent se tourner vers le périscolaire d'Helfrantzkirch pour la deuxième semaine des vacances quand nous sommes fermés.

Dans le cadre de ce partenariat, nous pouvons donc accueillir des enfants d'Helfrantzkirch pendant la première semaine des vacances.



Nous allons renouveler notre projet « Don et récolte de vêtements ». Cette action connaît à chaque fois un grand succès après des familles et amuse beaucoup les enfants.

Nous proposons aux familles du périscolaire de donner les vêtements de leurs enfants trop petits et en échange de récupérer des vêtements à la bonne taille. Les vêtements qui ne trouveront pas preneurs seront donnés à la boutique « Le belle Fripe » à Saint Louis au profit de « Emmaüs France ».

Pour l'ALSH d'Octobre 2025, nous avons proposé un programme sur le thème des « Animaux Fantastiques ». Nous avons fait une sortie à la ferme pédagogique « La Clé des champ » à Bouxwiller pour découvrir les nouveaux animaux de la ferme. Les enfants ont fabriqué des fromages.

Nous avons organisé également notre deuxième Marché de Noël le vendredi 28 novembre. Pour l'occasion les enfants ont préparé de jolis bricolages, des cartes de Noël et de délicieux mets pour les fêtes. Une tombola a été organisée avec de nombreux lots.

# Bilan de l'année 2025

## **Effectif 2025**

Homme	11
Femme	4
Engagement	0
Démission	2

## **Bilan Opérationnel (au 05.12.2025)**

Nature des interventions	Nombres
Secours d'urgence aux personnes	6
Incendie	2
Accident sur voie publique	1
Protection des personnes, des biens et de l'environnement	2

## **Investissements**

Comme chaque année, la commune et l'amicale des Sapeurs-Pompiers soutiennent l'acquisition de moyens techniques afin de pérenniser la qualité et la capacité d'intervention du centre de première intervention.

Ci-dessous les principaux investissements consacrés à la maintenance, au remplacement du matériel incendie et de secours ainsi que des équipements de protection individuelle :

- Remplacement des consommables et matériel de secourisme
- Remplacement d'équipements de protection individuelle
- Révision des véhicules et réalisation des contrôles périodiques.

## **Formations et Vie du Corps**

Pour maintenir les compétences opérationnelles, et acquérir de nouvelles connaissances, l'ensemble de l'effectif des Sapeurs-Pompiers suit un programme de formation de maintien et de perfectionnement des acquis représentant 40 heures de formation par an.

Ce programme comprend :

- Le recyclage Lot de Sauvetage et de Protection Contre les Chutes (2 heures de formation)
- Le recyclage de Secours à Personne (8 heures de formation)
- Le parcours Adapté à l'Opérationnel (2 heures de formation)
- Des manœuvres Incendies
- Des manœuvres reflexes Secours à personnes
- Des manœuvres d'opérations diverses

Les Sapeurs-Pompiers se retrouvent également chaque lundi soir pour réaliser le contrôle hebdomadaire du parc matériel, et pour réaliser les entretiens nécessaires.



## Informations Pratiques

### Alerte par sirène

L'alerte locale peut être déclenchée à partir du bouton poussoir situé sur la façade avant de la caserne des Sapeurs-Pompiers. Pour cela il suffit de briser la vitre à l'aide du poinçon ; une simple pression sur le bouton poussoir (illuminé le soir) déclenchera l'alerte par la sirène. Cependant ne quittez pas les lieux avant d'avoir renseigné les Sapeurs-Pompiers sur la nature et l'endroit du sinistre.

Les essais sirène ont lieu tous les premiers dimanches du mois à 12h00.

### Intervention nid de guêpes ou de frelons

Il est désormais **impératif** de passer par le numéro d'appel d'urgence « 18 » pour procéder à la destruction de nids de guêpes ou de frelons. L'intervention sera prise en compte par le centre de traitement des alertes et transmise en différé aux Sapeurs-Pompiers locaux, qui prendront ensuite contact avec le requérant afin de programmer l'opération.

### Donner l'alerte ?

Appeler-les secours, donner l'alerte lors d'une situation d'urgence revêt une grande importance. L'alerte constitue le premier maillon de la chaîne d'intervention. Elle permet aux organismes de secours de comprendre la demande, d'envoyer les moyens nécessaires à la bonne réalisation de l'intervention, et de transmettre les consignes à appliquer en attendant leur arrivée.

Si vous êtes amené à donner l'alerte, communiquez les informations suivantes :

- Nature de l'urgence
- Lieu précis – adresse exacte, conditions d'accès
- Nombre de personnes impliquées ou blessées
- État des personnes
- Toutes autres informations pertinentes

Restez en ligne tant que l'opérateur ne vous aura pas demandé de raccrocher.



### Recrutement

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Brinckheim **recherche du personnel** afin de renforcer son équipe et garantir la continuité de son service d'incendie et de secours. Fille ou Garçon (femme ou homme), si vous vous reconnaissiez dans les valeurs des Sapeurs-Pompiers, vous serez accueillis à bras ouverts au sein de notre belle équipe.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser au Chef de Corps par téléphone au : 06.06.86.12.02

*Le Chef de Corps  
Adjudant Jérémie Bischoff*

## Retour sur l'année 2025

### Exercice en commun

Fin novembre, un exercice conjoint a été organisé avec le centre de première intervention de Bartenheim. Mené en étroite collaboration avec nos collègues, cet entraînement a permis de se confronter à une mise en situation réaliste tout en renforçant la coopération entre nos deux corps. L'édition de cette année portait sur une simulation d'incendie dans une maison d'habitation, intégrant la gestion de multiples victimes à l'intérieur. Plus de quatre véhicules d'intervention ont été mobilisés et une vingtaine de sapeurs-pompiers ont pris part à l'opération. L'exercice s'est conclu dans la convivialité par un repas commun, chaleureusement organisé par le centre de Bartenheim.



### FMA Annuelles

Des mises en situation sont régulièrement organisées tout au long de l'année, autour de diverses thématiques opérationnelles : manœuvres incendie, secours à personnes ou interventions diverses. Ces exercices permettent de consolider les acquis et de développer de nouvelles compétences en lien avec les techniques actuelles.



### Tournoi de foot annuel des Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin

Les Sapeurs-Pompiers du Haut-Rhin se sont retrouvés pour leur traditionnel tournoi, organisé cette année par la caserne de Rouffach. Comme en 2023, les Sapeurs-Pompiers de Brinckheim ont répondu présents, et ont fièrement défendu les couleurs de leur corps local et ont su décrocher une place honorable dans le classement.



# AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BRINCKHEIM



Chers Amis,

Au nom de tous les membres de l'amicale, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2026. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, prospérité et, par-dessus tout, une excellente santé.

L'année 2026 marque le 60ème anniversaire de la création de notre corps et de notre amicale. Je saisirai cette occasion pour vous remercier chaleureusement de votre soutien indéfectible lors des différentes manifestations organisées au fil de ces années, qui nous ont permis d'accomplir tant de belles réalisations et de maintenir un corps dynamique et actif.

Je tiens également à exprimer notre sincère gratitude à Monsieur le Maire et à son conseil municipal pour leur soutien constant et leur confiance tout au long de l'année.

Pour conclure, je souhaite adresser mes remerciements personnels à toutes celles et ceux qui contribuent à la réussite de nos manifestations et au dynamisme de notre Amicale. Je vous donne rendez-vous les 3 et 10 octobre prochains pour nos traditionnels Bœufs à la broche, édition 2026.

Merci à Tous.

Le Président Eric Weber



## L'article du Conseil de Fabrique sur la vie paroissiale

Pour l'Eglise, 2025 est une année exceptionnelle à plus d'un titre. C'est une année jubilaire, une année qui, tous les 25 ans, permet aux croyants de renouveler leur foi, de se rapprocher de Dieu par la prière et en effectuant un pèlerinage à Rome ou dans un autre lieu spirituel. C'est aussi l'année où l'attention du monde entier s'est tournée vers Rome pour rendre hommage au pape François, décédé le 21 avril, le lendemain du jour de Pâques et pour faire connaissance avec son successeur, Léon XIV, élu le 8 mai.

Pour notre église paroissiale, 2025 est aussi une année exceptionnelle à plus d'un titre... Notamment parce que 2025 marque l'ouverture d'une année spécialement consacrée à mieux connaître Saint François d'Assise, le patron de notre paroisse. Cette « Année Saint

**François d'Assise**800 ans de sa mort en octobre 2026. Notons que notre paroisse semble être la plus ancienne d'Alsace, en activité, à être placée sous le patronage de ce grand saint et qu'il est donc approprié de nous efforcer de mettre en



S<sup>T</sup> François d'Assise T

*Saint François est souvent représenté en train de prêcher aux oiseaux. Il porte une robe de bure brune tenue par une cordelette à trois nœuds. Cette cordelette figure sur le blason de Brinckheim.*

### Autre anniversaire

Nos deux cloches ont eu **100 ans** cette année. Elles ont remplacé celles réquisitionnées par les Allemands pour être fondues, lors de la Première Guerre mondiale.

lumière sa vie et son regard si particulier sur la Création. Plusieurs soirées sont déjà prévues, d'autres événements sont également en cours de préparation.

*Saint François d'Assise, après avoir rêvé d'être chevalier au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle, a entendu un appel de Dieu à vivre selon l'Evangile : simplement, pauvrement, joyeusement et fraternellement. Il a commencé cette nouvelle vie en rebâtissant des églises mal en point.*

A son exemple, nous avons entrepris **des travaux de rénovation** à l'intérieur de l'église en sollicitant les talents de restauratrice de Marie-Adrienne LEY. Elle a commencé par redonner des couleurs aux deux statues présentes au fond de notre église : saint Antoine de Padoue (un contemporain et disciple de saint François d'Assise) et sainte Thérèse de Lisieux. Elle s'est ensuite attelée aux autels latéraux en commençant par celui de saint Joseph, puis celui de la Vierge Marie. Les travaux sur le maître-autel se termineront dans quelques mois.

*Saint François d'Assise était un homme de paix, le frère de tous. Il aimait utiliser l'expression « Que le Seigneur vous donne la paix ! » comme formule de salutation. Aujourd'hui, les franciscains se saluent par « Pax et Bonum » (Paix et Bien). Sa rencontre avec le sultan Al-Kâmil, neveu de Saladin, est une tentative d'apaisement dans le tumulte de la cinquième croisade.*

C'est avec ce souci de fraternité que notre église a accueilli **une veillée de prière pour la Paix**, le 21 février, à quelques jours du troisième anniversaire du début de la guerre en Ukraine. Cette veillée s'articulait autour de quatre spécificités de la spiritualité orthodoxe : l'importance de la lumière, les icônes, la Divine Liturgie et la prière du cœur. Une façon d'être pleinement en communion avec ces peuples touchés par la guerre, puisque les Ukrainiens et les Russes sont majoritairement orthodoxes. Au cours de cette veillée, a été également souligné les 1700 ans du Symbole de Nicée (complété plus tard à Constantinople), le Credo, texte qui résume la foi chrétienne et qui est commun à tous les chrétiens.

*Saint François d'Assise voyait la nature comme un reflet de Dieu. Pour lui, toutes les créatures étaient des « frères » et des « sœurs » - du soleil aux animaux -, car tous proviennent du même Créateur. Cette vision transparaît dans son « Cantique des Créatures », aussi appelé « Cantique de Frère Soleil », un poème qu'il composa, très affaibli par la maladie, un an avant sa mort.*



présentée qu'à la fin de ce temps convivial.

#### Le saviez-vous ?

*Le Cantique des Créatures* (ou *Cantique de frère Soleil*) est un des premiers textes littéraires écrit en italien. Il est donc étudié à l'école en Italie, où saint François est un personnage historique marquant. L'année prochaine, à l'occasion des 800 ans de sa mort, le 4 octobre – jour de sa fête- sera à nouveau un jour férié en Italie. Ce jour avait été supprimé en 1977, lors des années de plomb, période de troubles politiques

de la **fête patronale**, le dimanche 5 octobre. Cinq arrêts étaient prévus, avec quelques éléments de décor peints pour illustrer symboliquement chaque passage lu et médité. Une bénédiction donnée à l'aide des reliques de Saint François d'Assise clôturait chaque arrêt. Malgré un temps plutôt maussade présentant un risque de pluie, une trentaine de personnes étaient présentes, accompagnées d'une dizaine de chiens, d'un cheval et d'une poule. Car la marche se terminait devant l'église par une bénédiction des animaux de compagnie. Un en-cas chaud était ensuite proposé par le Conseil de Fabrique sur le parvis. « Soeur Pluie » ne s'est

*Saint François d'Assise a un lien privilégié avec Noël, car en 1223, il a voulu pour fêter la Nativité recréer les conditions de la naissance de Jésus : dans une grotte à Greccio, village italien, la messe de Noël est célébrée en présence des villageois, mais surtout d'un âne et d'un bœuf avec une mangeoire pleine de foin et de paille. Cet événement aurait favorisé la création et la diffusion des crèches dans les églises, puis dans les maisons.*

Cet épisode a été rappelé lors de la **veillée de l'Avent** de cette année, le 12 décembre. L'année passée, cette veillée était articulée autour d'un conte narrant les pérégrinations d'un petit âne se rendant à la crèche de Bethléem. A chaque fois, un vin chaud ou un jus de pomme chaud, accompagné de quelques douceurs, permettait de terminer ces soirées de manière conviviale.

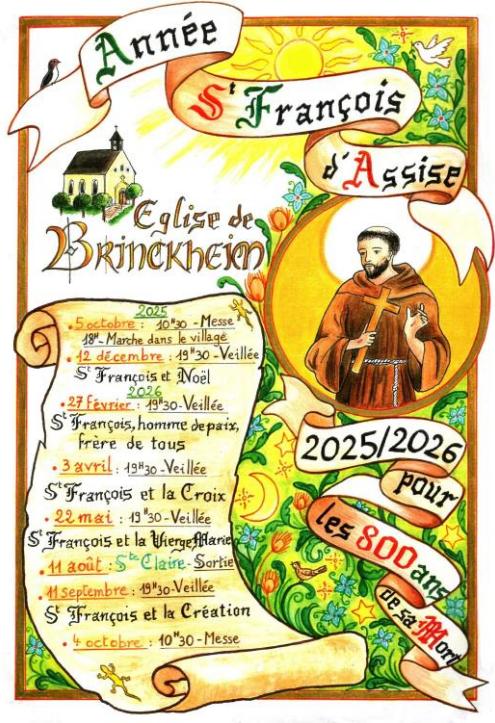
*Mort à Assise la nuit du 3 octobre 1226, à l'âge de 44 ans, saint François, dit le Poverello (le petit pauvre), est l'un des plus célèbres saints de l'Église catholique. Même une ville porte son nom : San Francisco. Il sera canonisé seulement deux ans après sa mort. En 1979, le pape Jean-Paul II le proclame patron des écologistes.*

Nous vous invitons à découvrir encore davantage cette grande figure lors des veillées de prière suivantes, dans notre église, à 19h30 :

- le **27 février 2026** « Saint François, homme de paix, frère de tous »
- le **3 avril 2026**, « Saint François et la Croix »
- le **22 mai 2026**, « Saint François et la Vierge Marie »
- le **11 septembre 2026**, « Saint François et la Création ».

Nous remercions tous ceux qui nous aident à rendre notre église paroissiale vivante et belle : par leur présence, la mise à contribution de leurs talents, de leur temps, pour l'embellir et lentretenir. Un grand **MERCI** à vous !

**Joyeux Noël ! Bonne année 2026 !**



Au nom du Conseil de Fabrique,  
Marie-Odile RACARY

# LE CONSEIL DE FABRIQUE



Nous tenons à rendre  
un vibrant hommage  
à **Albert THOMA**,  
le chef de chœur  
de notre chorale Sainte Cécile.

Originaire et habitant Rixheim, il a fait pendant 21 ans, chaque semaine, une à deux fois le trajet jusqu'à Brinckheim pour diriger avec rigueur, passion et bienveillance nos choristes.

Il avait fêté avec eux, en début d'année, son 95ème anniversaire.



Hospitalisé la veille de notre fête patronale (dont il assura encore la répétition des chants), il est décédé le 10 novembre, soit 12 jours avant la Sainte Cécile, patronne des musiciens.

Violoniste, il avait pour habitude d'accompagner le *Stille Nacht* de la messe de Noël avec son instrument.

Outre la musique et le chant, il était passionné par l'arboriculture. Il effectuait également régulièrement des relevés de la nappe phréatique dans la Hardt.

C'était un être d'exception, qui aura marqué tous ceux qui l'ont côtoyé.



« *Ô joie de chanter ! Ô joie de se retrouver ! Ô joie d'aimer !* » aimait-il chanter.

# Brinck'ner Hecka



## Ensemble pour la nature à Brinckheim !

Créée en 2024, enregistrée en 2025, l'association Brinck'ner Hecka a pour mission de planter, entretenir et préserver les haies vives sur le ban communal de Brinckheim. Ces haies, véritables refuges pour la biodiversité, contribuent à la qualité des paysages, abritent une faune variée et participent à la préservation des sols et des ressources en eau.

### Les actions menées en 2025

#### Une journée participative d'entretien des haies

En début d'année, l'association a organisé une journée participative d'entretien des haies existantes sur le ban communal. Ces travaux (tailles, nettoyage, remise en état) sont réalisés en période hivernale, lorsque les végétaux sont en repos et que la faune ne niche pas, afin de respecter les cycles naturels.

Les coupes issues de ces entretiens ont été valorisées sur place sous forme de haies sèches, qui constituent de véritables refuges pour la petite faune.

#### Une plantation participative sur la piste cyclable Brinckheim–Bartenheim

En décembre, Brinck'ner Hecka a mené une nouvelle plantation de haie le long de la piste cyclable reliant Brinckheim à Bartenheim.

Au total, 68 plants ont été mis en terre lors d'une action menée sur deux journées, alliant pédagogie et engagement citoyen.

Le vendredi, les enfants de l'école maternelle de Brinckheim ont participé au lancement de la plantation. Encadrés par les bénévoles de l'association, ils ont découvert le rôle des haies, la biodiversité et l'importance de planter en hiver, lorsque les plantes « dorment ».



Le samedi, la plantation s'est poursuivie avec les habitants du village lors d'une journée participative ouverte à tous. Dès le matin, bénévoles de l'association et riverains se sont retrouvés le long de la piste cyclable pour finaliser la mise en terre des plants.

Dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle, les participants ont contribué à l'implantation de la haie, à la mise en place d'une clôture de protection, destinée à préserver les jeunes plants

durant leurs premières années de croissance, et qui sera retirée une fois la haie suffisamment développée.

Un paillage biodégradable a également été installé afin de favoriser la reprise des plants en limitant la concurrence des herbes indésirables. Ce paillage se dégradera naturellement au fil du temps.



## Les projets à venir en 2026

### Fin de l'hiver (Février – Mars)

Organisation d'une nouvelle journée participative d'entretien des haies, ouverte à tous les habitants.

### Automne 2026

Réalisation de nouvelles plantations de haies à Brinckheim.

Des projets sont également à l'étude sur la commune voisine de Kappelen, en fonction des opportunités et partenariats.

### 🤝 Rejoignez-nous !

Vous aimez la nature, le jardinage ou simplement participer à la vie locale ? Rejoignez l'association ! L'adhésion est ouverte à tout le monde (cotisation annuelle : 10 €).

👉 Pour adhérer: il suffit de remplir une fiche d'adhésion (disponible en mairie ou auprès d'un membre de l'association) et de la remettre accompagnée de la cotisation (possible de payer par virement).

Vous pouvez aussi venir nous rencontrer directement lors de nos projets (plantations, entretiens, haies sèches, actions avec les écoles) pour échanger, poser vos questions et rejoindre l'association sur place.

**Contact :** Association Brinck'ner Hecka

✉️ [brincknerhecka@gmail.com](mailto:brincknerhecka@gmail.com)

📞 +33 7 71 75 99 27

💬 Retrouvez-nous aussi lors des événements communaux !



# Association Pistons & Vieilles Dentelles



## Association Pistons & Vieilles Dentelles

Le 21 septembre dernier, l'association a pu organiser pour la quatrième fois de suite, son rassemblement annuel de voitures anciennes et de collection. Malgré un ciel menaçant, de nombreux visiteurs venant de près et de loin (Suisse, Bas-Rhin, Vosges et Territoire de Belfort), se sont rendus à Brinckheim pour admirer les belles cylindrées, Bugatti, Rolls Royce et Hotchkiss d'avant-guerre, ainsi que les superbes coupés et cabriolets anglais, allemands et italiens (Jaguar, Cobra, Porsche, Ferrari, etc...). Ne manquaient non plus ces voitures « pas si vieilles » que l'on appelle communément les « youngtimers » et les traditionnelles Traction, 2CV, Renault 4L et 4CV, nostalgiques de l'industrie automobile française. Il est indéniable que les voitures anciennes bénéficient à l'heure actuelle d'un engouement remarquable. Et nous sommes heureux de pouvoir profiter d'un lieu aussi attractif que le terrain de sport et la salle communale de Brinckheim. Un grand merci à la commune pour son soutien. Nous sommes encore plus heureux de voir que les Brinckheimois et Brinckheimoises sont toujours présents à chaque rassemblement, pour vivre ce moment tellement festif autour de la buvette et des repas servis à l'ombre des arbres.

Avis aux amateurs ! Nous recrutons des membres, et il n'est pas nécessaire de posséder un véhicule ancien, la passion des vieilles voitures et l'envie de participer à cette journée de fête suffisent... Tous renseignements au 06 18 51 22 98.





Revenons ensemble sur les moments forts de notre Amicale en 2025...

## LES DONS DU SANG

Tout avait si bien commencé !!!

La collecte de février a vu se présenter 42 personnes, pour 40 dons effectifs.  
La collecte de mai a vu se présenter 41 personnes pour 33 dons effectués  
Soit un total de 83 donneurs qui ont contribué à 73 poches de sang collectées  
A la même période de 2024, 82 donneurs étaient présents pour un total de 75 poches prélevées.  
Nous avons donc été heureux de constater que nos collectes étaient toujours bien fréquentées, et que nous maintenions les objectifs.

Malheureusement, L'EFS (Etablissement Français du Sang) nous a annoncé que la collecte de novembre ne pouvait être maintenue, faute de personnel médical pouvant assurer les prélèvements. C'est donc avec une grande déception que nous avons dû nous plier à leur volonté. Ceci étant d'autant plus frustrant que les besoins de sang sont toujours très importants, et que nous mettons tout notre cœur à l'organisation de ces évènements, qui restent aussi toujours des moments de partage et de convivialité au sein de notre petite commune.

Nous espérons que cette annulation reste exceptionnelle et qu'en 2026 les collectes annoncées pourront être maintenues. Mais nous ne maîtrisons pas la volonté de l'EFS qui aurait plutôt tendance à vouloir regrouper plusieurs points de collecte pour éviter les déplacements de personnel

En attendant, nous vous lançons un nouvel appel à la mobilisation : chaque donneur est pris en compte dans les statistiques, et notre force tient au maintien ou au développement de notre rendez-vous à Brinckheim

L'avenir de notre Amicale dépend de vous tous, nous comptons sur votre soutien !!

En cette période de Noël, pensez à offrir un peu de vous-même :

**Un cadeau original et utile : La VIE,  
On a ça dans le sang !!  
Partageons-la en la donnant !!!**

Pour rappel, le don est gratuit, bénévole, encadré par des médecins et ne présente absolument aucun danger.

D'autant plus que même si votre don est refusé, nous vous offrons quand même de tout cœur notre collation, et serons ravis de votre présence.

Notre motivation au sein de l'Amicale est toujours aussi importante, nous mettons toute notre énergie à organiser des collectes, et à préparer des repas de bonne qualité, mais c'est votre présence aux dons qui nous donne cette motivation !

Nous aimerais lancer un appel particulier aux nouveaux arrivants, qui trouveraient par le biais de ces dons, un excellent moyen de s'intégrer dans le village et de faire connaissance avec les « anciens ». Vous êtes tous les bienvenus, vous pouvez nous rejoindre en famille, amener les enfants, à qui le repas est également offert : c'est un excellent moyen de sensibiliser les petits dès leur plus jeune âge à la nécessité du don du sang, et ainsi ils deviendront à leur tour « donneur ».

Et si vous souhaitez venir gonfler les rangs de notre association, vous êtes les bienvenus, pour vous engager à nos côtés ou tout simplement pour nous aider ponctuellement lors d'une manifestation.

**Wir sprechen auch deutsch, also wenn Sie Blut spenden wollen oder nur im Verein mitthelfen wollen, erwarten wir Sie herzlich!!!**

Merci à vous tous, donneurs et membres de l'Amicale,

## LA FETE DE LA MUSIQUE

Grand succès pour cette nouvelle édition de la fête de la musique !!!  
C'était vraiment un beau moment d'été avec une météo particulièrement clémente.

Gilles nous a une nouvelle fois invités à partager son répertoire tout en douceur

Elodie est venue nous offrir plusieurs chants avec sa voix envoutante

Et un groupe de reprises rock a parfaitement animé le reste de la soirée, avec beaucoup de rythme et de bonne humeur.



Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui sont venus en nombre nous soutenir tout au long de cette belle soirée

## LE TERRAIN DE PETANQUE

Tous les jeudis après midi, les boulistes qui le souhaitent, se retrouvent autour du terrain de pétanque et se disputent âprement la victoire. A l'issue des parties, le verre de l'amitié réconcilie tout le monde. Venez nombreux les rejoindre, il y a de la place pour tous, débutants ou chevronnés...



## LES FENETRES DU CALENDRIER DE L'AVENT

Cette année a marqué le 14<sup>eme</sup> anniversaire des « fenêtres de l'avent » et de nombreuses nouvelles fenêtres sont venues se parer de lumière tout au long du mois de décembre. Nous avons eu la joie d'accueillir plusieurs nouveaux participants et les remercions pour leur engagement.

Un point fort de cette manifestation a été la veillée de Noël à l'Eglise, qui a ravi l'auditoire. Après les chants de Noël entonnés par la chorale, ont été lus des textes autour de la nativité. A la sortie de l'Eglise, tous les participants ont été conviés à partager vins et jus de pommes chauds, brédalas et autres douceurs, autour d'un brasero !

Et tout au long du mois, plusieurs habitants ont généreusement ouvert leurs portes pour partager un moment convivial autour d'un petit apéritif, accompagné de gâteries !



L'organisation de ces différents évènements demande beaucoup de temps et d'énergie, il n'est pas facile de faire vivre un village...Nous lançons donc un appel à tous ceux qui auraient un peu de temps à nous prêter, en intégrant l'Amicale, ou tout simplement en nous donnant un coup de main lors de l'une ou l'autre des manifestations.

Faites vous connaître auprès de Marion (06 65 13 64 53) ou de Sabine (06 06 83 87 46)

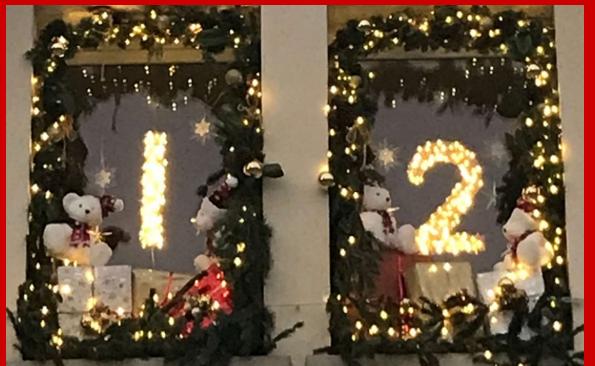
**Merci à tous pour votre présence et votre soutien tout au long de l'année**

**Et surtout JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 2026**

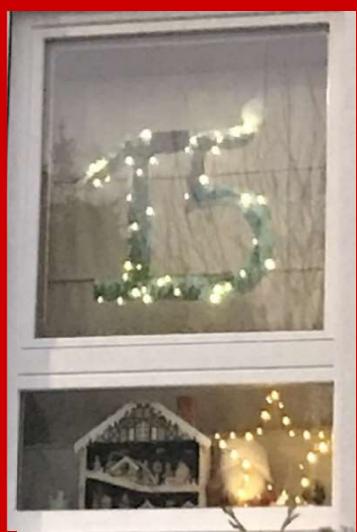
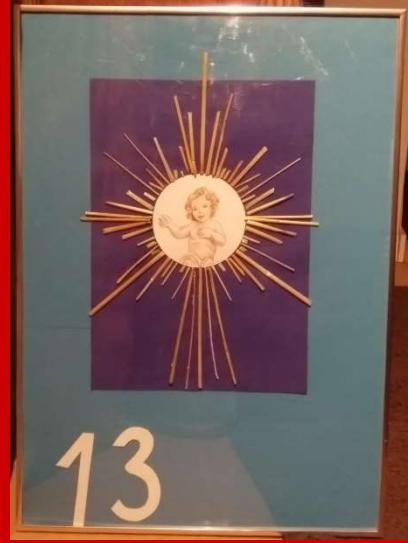
La secrétaire  
Sabine MEYER

La Présidente  
Marion SCHMITT

# FENETRES DE L'AVENT



# FENETRES DE L'AVENT





**BRIGADE VERTE**  
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

# Brigade Verte

## Gardes-Champêtres Intercommunaux d'Alsace

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

**Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.**



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

**Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles:**



Du 15 mars au 30 septembre : Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



Du 01 octobre au 14 mars sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

**Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.**

**Sanctions :**



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4<sup>ème</sup> classe (code forestier)
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3<sup>ème</sup> classe (code de la santé publique)
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement)

**Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier)**

Pour plus d'informations : **Brigade Verte (7j/7)**

**standard 03.89.74.84.04**

**mail contact@brigade-verte.fr**

**site internet www.brigade-verte.fr**

# ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

Document réalisé par  
l'Association des Maires du Haut-Rhin  
destiné à l'information des habitants  
novembre 2025



## NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Communes de moins  
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

### Un changement important pour 2026 : vous voterez pour des listes bloquées de candidats

Voici ce qu'il faut retenir :

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupure, perforation...

**A défaut, le vote sera considéré comme NUL**

### 1 bulletin = 1 voix

**Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue\*** des suffrages exprimés\*\*. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

**En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire.** La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

\*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / \*\*total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

### Election du maire et des adjoints / intercommunalité

**Lors de sa première réunion**, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

### Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :  
<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers- R5, L17, L30 du Code électoral

# INFO PRATIQUES

## Mairie

### Heures d'ouverture du Secrétariat

Mardi de 17 heures à 19 heures

Jeudi de 9 heures à 11 heures

Tél : 03.89.68.30.07

Email : [secretariat@brinckheim.fr](mailto:secretariat@brinckheim.fr)

**La Mairie sera fermée au public du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026**

## Service Incendie

**Faites le 18 (téléphone fixe) ou le 112 (téléphone portable)**

Ou activez la sirène : elle se situe au dépôt des pompiers (derrière la mairie)

## Brigade Verte

Pour toute demande d'intervention, vous pouvez contacter la Brigade Verte au :  
03.89.74.84.04

## Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199  
68305 Saint-Louis  
Tél : 03.89.70.90.70

[direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

## Salle communale

La salle communale peut être louée **uniquement par les habitants de Brinckheim**, le tarif de location de la salle est de 300 €.

Pour toute réservation merci de vous adresser à la secrétaire de mairie Madame Anne BEZARD aux heures de permanence.

## Mairie

**En cas d'urgence ou pour toute demande de rendez-vous:**

Monsieur le Maire Philippe GINDER

4 rue du Sundgau

Tél fixe : 03.89.68.22.31

Tél portable : 06.62.50.07.95

## Gendarmerie / Police secours

Composez le 17 et vous serez mis en relation avec la gendarmerie de Sierentz ou la gendarmerie de garde

## Enseignement

Ecole maternelle :03.89.68.33.27

Directrice :Dorothée PFAFF

Aide-maternelle :Maryline COUROUPOULA

## Paiement en ESPECES : encaissement de proximité chez les buralistes

Vous pouvez consulter la liste des buralistes sur le site internet des impôts en cliquant sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13422>

## IntraMuros - l'application mobile pour vous informer

